



QUI FAIT QUOI POUR VOTRE QUOTIDIEN ?

Suivez-nous sur :



www.magny-les-hameaux.fr



MagnyLesHameaux



vilemagny78



Magny-les-Hameaux



magny_les_hameaux



Magny les Hameaux



P.3

ÉDITO

P.4-5

ACTUS

À votre écoute !



©C. Pannetier

P.6-9

Plein cadre

Qui fait quoi pour votre quotidien ?

P.10

À LA LOUPE

Pour vous déplacer, covoiturez !

P.11-14

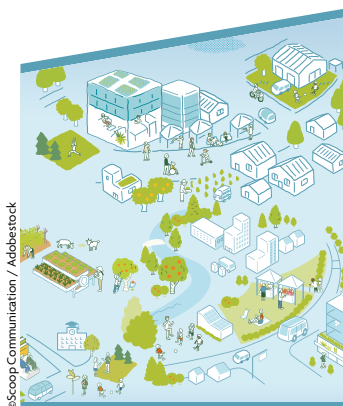
AGENDA

Vos rendez-vous

P.15

PORTRAIT

Estelle Alain



©Scoop Communication / Adobe Stock

P.16-17

ÇA SE PASSE
CHEZ VOUS

P.18-19

EN IMAGES

Retrouvez les moments clés qui se sont déroulés à Magny-les-Hameaux

P.20-21

EXPRESSION
LIBRE

P.23

TRAVAUX

Photo du mois



©Christine Pannetier

PARVIS EN FÊTE

Comme tous les ans, l'événement lance les festivités de fin d'année en mettant des étoiles plein les yeux aux Magnycois de toutes les générations. Une semaine avant le début des vacances scolaires, vous êtes venus en nombre sur le Marché de Noël des commerçants et sur le Parvis de l'Hôtel de Ville pour partager un goûter préparé avec générosité par les associations de la Ville, profiter des nombreuses animations, découvrir la déambulation lumineuse et musicale de la Cie Remue Ménage puis admirer le traditionnel feu d'artifice de clôture.

Suivez-nous sur :

www.magny-les-hameaux.fr
[Magny les Hameaux](https://www.facebook.com/magny-les-hameaux)
[magny-les-hameaux](https://www.instagram.com/magny-les-hameaux)
[magny-les-hameaux](https://www.youtube.com/magny-les-hameaux)

Contactez-nous ! Une question, un sujet à proposer ?

Contactez la rédaction du Magny mag' à magnymag@magny-les-hameaux.fr

MAGNY MAG' • Bulletin municipal n° 281 • janvier 2026 • 1, place Pierre Bérégovoy 78114 Magny-les-Hameaux • 01 39 44 71 71 • Directeur de la publication : Bertrand Houllon • Rédactrice en chef : Christine Pannetier • Comité de lecture : Raymond Besco, Armelle Billaudelle, Arnaud Boutier, Magali Dousse, Roberto Drapron, Frédérique Dulac, Laurence Guilbot, Chrystèle Guillard, Denis Guyard, Tristan Jacques, Slimane Moalla, Laurence Renard, Émilie Stella, Jean Tancerel • Photographies : Laurence Guilbot, Adobe Stock, The Noun Project (pictogrammes), Christine Pannetier, Services Techniques • Conception et réalisation : Agence Scoop communication, IS441-MEP • Dépôt légal : décembre 2025 • Tirage : 4400 exemplaires • Impression : Le réveil de la Marne • **Certifié PEFC**, imprimé sur du papier écoresponsable et issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Ce magazine
est écoresponsablePensez au
tri sélectif

Comme lors des précédentes élections municipales, dans un esprit de neutralité, le directeur de publication a décidé de suspendre temporairement le traditionnel éditorial, jusqu'à l'issue des élections de mars 2026.

Dispositif hivernal activé

La Ville a activé son dispositif d'astreinte hivernale depuis le lundi 17 novembre. Les agents des Services Techniques se tiennent prêts à sécuriser les axes communaux en cas de neige et de verglas.

En vigueur jusqu'à la mi-mars, le dispositif d'astreinte hivernale garantit votre sécurité lors de vos déplacements en période d'intempéries. Pour ce faire, 14 agents des Services Techniques se relaient pour assurer la continuité du service, aidés d'une saleuse poids lourd et de deux épandeurs pneumatiques manuels.

Traiter 35 km de voirie communale

Afin de traiter les 35 km de voirie communale (dont 18,5 km en régie et 16,5 km par l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines), la commune dispose de 26 tonnes de sel en stock. Si nécessaire, 30 tonnes supplémentaires peuvent être commandées. En cas de fortes chutes de neige, une convention lie la Ville aux deux agriculteurs magnycois Delalande et Collay. Ces derniers



© Services Techniques Novembre 2025

sont donc en capacité d'intervenir avec leurs tracteurs équipés d'une lame à neige pour dégager les axes principaux.

SAVIEZ-VOUS QUE... ?



Vous pouvez venir vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au vendredi 6 février 2026, aux horaires d'ouverture de la mairie, muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

À noter : l'utilisation de l'identité numérique certifiée en mairie, provisoirement suspendue à l'échelle nationale, est désormais rétablie. Vous pouvez ainsi valider une procuration entièrement dématérialisée, muni de votre numéro d'électeur, en cas d'absence au moment des élections municipales des dimanches 15 et 22 mars 2026.

Pour en savoir plus sur vos droits et vos démarches, consultez le site www.service-public.gouv.fr. Retrouvez sur www.magny-les-hameaux.fr la fiche explicative en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) sur le droit de vote des personnes en situation de handicap intellectuel.

Consignes de déneigement

En cas de neige et/ou de verglas, les propriétaires et locataires doivent veiller à balayer et sabler le trottoir sur toute la longueur de la propriété qu'ils occupent. Il y va de leur responsabilité en cas de chute.

Si vous habitez en pavillon, veillez à rentrer vos bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif pour faciliter le passage des véhicules de salage et soutenir ainsi le travail des agents des Services Techniques.



À votre écoute !

Collecte des sapins de Noël le vendredi 9 janvier

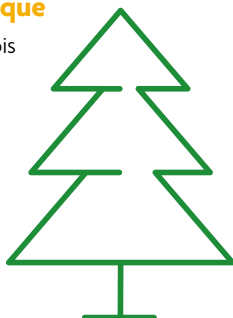
Pour bien terminer les fêtes de fin d'année, sortez votre sapin de Noël dans la soirée du jeudi 8 janvier en prévision du service de collecte assuré le lendemain, le vendredi 9 janvier 2026.

Offrez-lui une seconde vie écologique

Votre sapin a décoré votre salon tout le mois de décembre, puis accueilli à ses pieds les cadeaux de toute la famille, il mérite bien que vous lui offriez une seconde vie.

Une fois collecté, il pourra servir de broyat, un fertilisant naturel. Un joli cadeau écologique pour vos massifs !

Rappel : une benne dédiée aux végétaux est également à votre disposition à la déchetterie.



Devenez bénévole pour l'ASP-Yvelines

L'Association Accompagnement en soins de Support et soins Palliatifs (ASP-Yvelines) accompagne les malades en phase critique ou en fin de vie ainsi que leurs familles.



Pour répondre aux demandes croissantes d'accompagnement, l'ASP-Yvelines est à la recherche de bénévoles. Rejoignez l'association afin de vous engager quelques heures par semaine auprès des malades yvelinois hospitalisés à leur domicile ou dans des structures spécialisées médicalisées.

Être à l'écoute

Les bénévoles de l'ASP-Yvelines sont formés à l'écoute par des psychologues dans le but d'accompagner au mieux les patients et leur entourage. L'association soutient toute personne intéressée par cette mission bénévole. En vous investissant bénévolement pour l'ASP-Yvelines, vous apporterez aux malades yvelinois et à leurs familles votre présence et votre empathie.

i Pour en savoir plus, contactez l'association :
01 39 50 74 20 / 06 43 47 12 82 ou contact@asyvelines.org
www.aspyvelines.org

À quoi servent les chasses concertées entre territoires ?

Les chasses ou battues concertées sont des actions coordonnées par la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France, avec l'appui de la Direction Départementale des Territoires, de l'Office National des Forêts, du Conseil Départemental des Yvelines ainsi que de la Gendarmerie Nationale. Leur but est de répondre aux enjeux croissants liés aux dégâts agricoles, aux risques de collisions routières et à l'équilibre sylvo-cynégétique. Elles s'inscrivent dans un dispositif global de gestion durable et responsable des populations de grands animaux comme les sangliers et les grands cervidés (Magny-les-Hameaux relevant de l'Unité de Gestion de la faune sauvage n°31) visant à renforcer l'efficacité des prélèvements tout en limitant les risques pour les usagers et les riverains. Les prochaines actions de chasse de la saison se dérouleront les vendredis 16, 23 et 30 janvier 2026.

Comment rejoindre l'association des Jardins Familiaux de Magny- les-Hameaux ?

Si vous aimez jardiner et avez envie de rejoindre l'association des Jardins Familiaux de Magny-les-Hameaux pour avoir le plaisir de cultiver et récolter vos propres légumes, envoyez un mail à Philippe Quint, son président, à l'adresse suivante : contact@ajfmh.fr

Que vous soyez débutant ou expert, vous aurez le plaisir de cultiver votre jardin et d'échanger avec des voisins de parcelles.



Plein cadre sur...



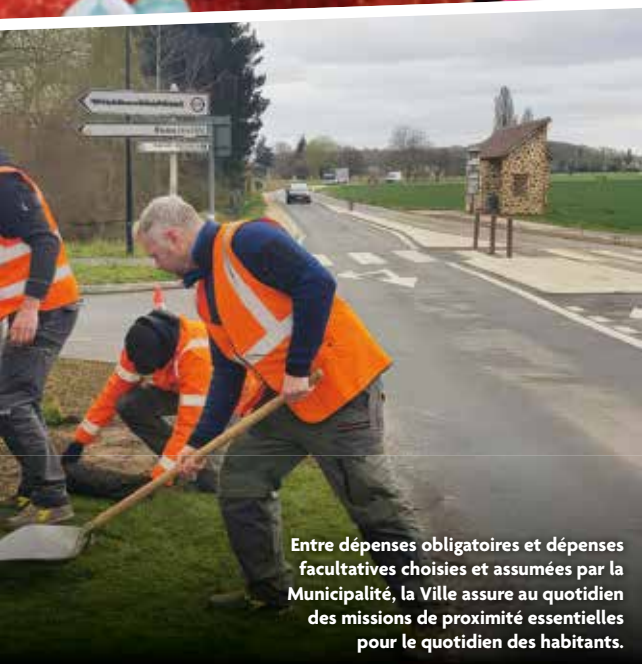
QUI FAIT QUOI POUR VOTRE QUOTIDIEN ?

Vous vivez à Magny-les-Hameaux depuis longtemps ou depuis quelques semaines. Vous ne savez peut-être pas toujours vers qui vous adresser dans vos démarches du quotidien. Renouvellement de pièces d'identité, inscriptions scolaires, démarches d'urbanisme, gestion des bus, transports... Ce dossier vous aide à cerner les responsabilités de la Ville ainsi que celles de ses partenaires sur le territoire.

L'étendue des missions assurées par la Ville permet de répondre à un maximum de besoins de la vie de tous les jours des Magnycois.

Démarches d'état-civil, d'urbanisme, élections, action sociale, entretien des voiries communales, des écoles et gestion des équipements publics, la commune assure toutes ces compétences obligatoires.

À ces compétences, la Ville a choisi d'ajouter d'autres compétences et dépenses facultatives à son



Entre dépenses obligatoires et dépenses facultatives choisies et assumées par la Municipalité, la Ville assure au quotidien des missions de proximité essentielles pour le quotidien des habitants.

© Laurence Guilbot

Le champ d'intervention de Magny-les-Hameaux

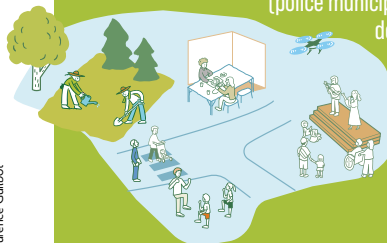
Dépenses obligatoires :

action sociale (CCAS), élections, entretien des écoles (de la maternelle au CM2), gestion et entretien des équipements publics, état-civil, rémunération des agents et indemnités élus, urbanisme (compétence partagée avec l'agglomération), voiries communales (partagées avec SQY pour les voiries communautaires et le Département pour les routes départementales).



Dépenses facultatives :

culture, enfance et éducation (accueils de loisirs, périscolaire, restauration scolaire et études surveillées), espaces verts (compétence partagée avec l'agglomération), petite enfance (multi-accueils et assistantes maternelles municipales), jeunesse, pratique sportive, prévention et sécurité (police municipale, caméras de protection), seniors et solidarité.



offre de services publics proposée aux Magnycois. Ces dépenses résultent des choix assumés par la Municipalité. Elles complètent les dépenses obligatoires afin de répondre aux besoins de l'ensemble de la population, toutes générations confondues : dès le plus jeune âge, avec la gestion de 2 structures de la petite enfance, au moment de l'enfance, à travers la prise en charge des temps périscolaires dont les temps du midi, puis de la jeunesse avec un équipement municipal pour les 11-17 ans, jusqu'aux seniors avec les services dédiés à leur accompagnement. Bien qu'elles correspondent à des attentes légitimes de la part des Magnycois, la nature de ces services demeure facultative.

Des services publics diversifiés au plus près des attentes des habitants

Toujours dans le choix de ses compétences non obligatoires, la commune propose aussi une programmation culturelle et des activités sportives. La Ville a également mis en place un service de police municipale de 4 effectifs qui assure la prévention et le maintien de la tranquillité publique dans le périmètre communal. Parmi ses choix, la Ville renforce la solidarité afin de soutenir les habitants qui en ont le plus besoin (allocation énergie, portage de repas, PAsseport Loisirs Magnycois...). La commune complète ses missions avec la gestion des espaces verts, une compétence partagée avec l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'une des collectivités du territoire partenaires de la commune.

Les missions partagées avec les collectivités partenaires de la Ville

La Ville et les collectivités du territoire travaillent en partenariat pour faciliter et améliorer le quotidien des Magnycois.

Magny-les-Hameaux est l'une des 12 communes membres de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Sa particularité est d'être l'unique ville de l'agglomération membre du Parc Naturel Régional de la Haute-Vallée de Chevreuse.

Les missions assurées par le Département des Yvelines et la Région Île-de-France viennent compléter localement la répartition des actions utiles au quotidien des habitants.

Ces collectivités se partagent des responsabilités pour travailler collectivement vers le même objectif : offrir des services de proximité et de qualité aux habitants du territoire.

La Région Île-de-France à l'échelle du territoire

**Transports - Éducation - Aménagement/
Environnement - Développement économique**

À travers ses compétences éducatives, la Région IDF gère le lycée de Villaroy à Guyancourt.

Depuis la rentrée 2025, elle prend totalement en charge le service de transport scolaire pour les enfants magnycois habitant les hameaux et gère les lignes de bus via Île-de-France Mobilités (IDFM).



Lancement de la ligne 1 de covoiturage

IDFM a mis en service cette première ligne de covoiturage en juin 2025. Elle dessert 3 arrêts sur la commune : Magny-Centre, Magny-Mérantais, rue Geneviève Aubé (voir article p. 10).



Ma Cour Passe au Vert

La végétalisation et la déminéralisation de la cour de l'école André Gide a reçu le soutien de la Région à hauteur de 80 000 € sur l'exercice 2024.



Passage en LED de l'éclairage du stade Jacques Anquetil

La démarche environnementale et énergétique de remplacement de l'éclairage existant par un système à LED du stade Jacques Anquetil a bénéficié d'une subvention régionale de 8 500 €.

Ville de Magny



Le PNR pour Magny-les-Hameaux

La Région à Magny-les-Hameaux, c'est aussi le Parc Naturel Régional (PNR) de la Haute-Vallée de Chevreuse.

Préservation du patrimoine, protection de l'environnement, aménagement du territoire, développement territorial, soutien au commerce de proximité et à l'artisanat, inventaires de la biodiversité...



L'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pour Magny-les-Hameaux

Elle s'occupe de la collecte et du traitement des déchets, de la gestion de l'eau et de l'assainissement ainsi que la gestion et l'entretien des bornes incendie. L'Agglomération prend également en charge les mobilités, l'éclairage public, l'aménagement et l'urbanisme. Le développement économique et la gestion des voiries communautaires font également partie de ses missions. Le réseau SQY des Médiathèques est sous la responsabilité de l'Agglomération.

-les-Hameaux



La nouvelle médiathèque Jacques Brel

Inauguré le samedi 20 septembre 2025, l'équipement culturel de 660m² répond à la forte demande de lectures sur la commune et d'accès aux ressources documentaires.

Rénovation de l'éclairage public

En octobre 2025, l'Agglomération a poursuivi le remplacement des anciens luminaires sur la commune par des modèles à LED, plus économes et qualitatifs.



Bassin du Buisson

Saint-Quentin-en-Yvelines procède à la 3^e et dernière phase des travaux d'aménagement sur la rive sud du bassin du Buisson (voir p.23).

Le Département des Yvelines pour Magny-les-Hameaux



Le Département assure la gestion du collège Albert Einstein, l'entretien des routes et des voies cyclables départementales. L'action

sociale fait partie de ses dépenses avec entre autres l'aide aux personnes handicapées et l'allocation perte d'autonomie. Il a la responsabilité de la prévention spécialisée (éducateurs de rue). Le Centre d'incendie et de secours de Magny-les-Hameaux ainsi que les permanences mensuelles du bus PMI devant le Centre social Albert Schweitzer sont rattachés au Département des Yvelines.



Réhabilitation du gymnase Auguste Delaune

Inauguré en juin 2025, la réhabilitation du gymnase Auguste Delaune a reçu 1 116 000 € de subvention du Département.



Construction du nouveau collège Albert Einstein

Attendu depuis de nombreuses années, le nouveau bâtiment dernière génération accueillera les élèves à la rentrée de septembre 2026.



Une fabrique de partage seniors

La Conférence des financeurs prévention de l'autonomie du Département (PPA78) a attribué une enveloppe de 10 000 € pour soutenir les actions 2025-2026 de la fabrique de partage seniors (ateliers séjours, goûters...)

Autres partenaires

ÉTAT

1 189 000 € d'investissement (Fonds vert et Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL pour la réhabilitation énergétique du groupe scolaire Corot-Samain).

CAF

741 505,63 € de subvention annuelle de fonctionnement (pour les structures petite enfance, le périscolaire et l'extrascolaire, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité – CLAS, les prestations de service en animation

et coordination puis les animations collectives en direction des familles).

209 389 € d'investissement (pour la rénovation de la cour d'école Francis Jammes et de la cour de la Maison des Tout-Petits en 2024, pour la remise aux normes d'accessibilité de l'accueil du Centre social Albert Schweitzer et les prochains travaux de réfection des sols et des peintures des périscolaires André Gide et Pierre Chêne).

AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE

76 992 € d'investissement pour la rénovation de la cour d'école André Gide

CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse)

21 000 € de fonctionnement pour le projet "Une fabrique de partage seniors"

FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur)

15 000 € d'investissement pour le passage en éclairage LED du stade Jacques Anquetil

ANS (Agence Nationale du Sport)

10 512 € d'investissement pour le mur de tir à l'arc et le praticable du gymnase Auguste Delaune



Le service de covoiturage d'Île-de-France Mobilités à Magny-les-Hameaux

En 2025, le covoiturage s'est accéléré sur le territoire ! Île-de-France Mobilités a mis en place autour du Plateau de Saclay ses 4 premières lignes. Cette solution de mobilité partagée, économique et durable facilite le trajet quotidien des Magnycois.



Depuis son ouverture en juin 2025, la ligne 1 de covoiturage d'Île-de-France Mobilités (IDFM) relie Cernay-la-Ville, Chevreuse, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Magny-les-Hameaux, Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt et Gif-sur-Yvette.

3 arrêts desservis à Magny-les-Hameaux



« Magny-Centre » à proximité de la Boulangerie « Vieux Cressely », sur la route de Versailles



« Magny-Mérantais » dans la zone d'activités, rue Jean Mermoz, à côté de la place Nantenin Keita



Rue Geneviève Aubé, à proximité du rond-point de la RD 36

Le principe

Les lignes de covoiturage d'Île-de-France Mobilités connectent gratuitement des passagers et des conducteurs pour partager leur trajet, sans réservation préalable. Elles complètent l'offre de transport en commun existante sur un itinéraire dédié, avec des arrêts fixes, comme sur une ligne de bus.

Le fonctionnement

En tant que passager : se rendre à un arrêt et indiquer via l'appli, par téléphone ou par sms que vous souhaitez emprunter la ligne.

Si aucun conducteur n'est disponible après 10 minutes ? Une solution alternative vous est automatiquement proposée durant les heures de pointe (trajet effectué en taxi).

En tant que conducteur : préalablement inscrit sur cet itinéraire depuis l'application, vous êtes alerté de la présence d'un passager sur votre trajet pour ensuite le récupérer à l'arrêt où il patiente.

En bonus : une indemnité de 50 centimes d'euros. 2€ supplémentaires par passager transporté pour les trajets de plus de 2 km.

Le service de covoiturage d'Île-de-France Mobilités fonctionne de **4 h à 23 h en semaine** (à l'exception des jours fériés).

La Ville et la Région sont actuellement en discussion afin d'identifier des arrêts supplémentaires.

Une extension du service le week-end est envisagée.



Vous utilisez la ligne 1 et identifiez un arrêt utile à l'amélioration de ce service ?

Contactez le service Transition Écologique de la Ville pour transmettre les besoins prioritaires à Île-de-France Mobilités :
transition.ecologique@
magny-les-hameaux.fr

AGENDA

Janvier 2026



BERTRAND HOUILLON,
MAIRE DE MAGNY-LES-HAMEAUX
LE CONSEIL MUNICIPAL
ET L'ENSEMBLE DU
PERSONNEL COMMUNAL
**vous présentent
leurs meilleurs
vœux.**

2026
**faire du lien
fait du bien !**

◀ **Lundi 5 janvier**

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2026

Monsieur le Maire, Bertrand Houillon, et le Conseil municipal vous convient à la cérémonie des vœux. Elle débutera par une démonstration artistique et en musique avec l'Harmonie Magnycoise. Vous aurez l'occasion de découvrir l'univers de l'artiste sculptrice textile et plasticienne Hélène Guy L'Homme qui encadre la conception du tome 22 du Livre Infini.

Comme l'an dernier, nous vous invitons à apporter un dessert à partager. Une fiche recette est disponible pour la gestion des allergènes et le recueil gourmand sur l'agenda du site de la Ville.

Maison de l'environnement

18 h 30-22 h 30

Ven. 2

● Jours de chasse



Quatre actions de chasse sont organisées ce mois-ci afin de réguler la population de chevreuils et de sangliers dans la forêt domaniale de Port-Royal, dans les bois de Trappes et de la Mérentaise.

Soyez attentifs à la signalétique en place.

6 h-18 h

Et les vendredis 16, 23 et 30/01

Du lun. 5 au ven. 16

● Hélène Guy L'Homme expose



L'artiste plasticienne accompagne cette année la réalisation de la 22^e édition du Livre Infini, avec les classes de CP de Madame Obry et de CP/CEI de Madame Gohin de l'école élémentaire Louise Weiss. Hélène Guy L'Homme vous invite à découvrir son travail artistique autour de la fragilité du vivant, à l'occasion d'une exposition de quelques-unes de ses œuvres emblématiques.

Maison de l'environnement

14 h-17 h 30

(uniquement du lundi au vendredi)

Du lun. 5 au lun. 2 mars

● Inscriptions en maternelle



Les inscriptions à l'école maternelle, pour les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023 qui effectueront leur première rentrée scolaire en septembre

2026, se déroulent du lundi 5 janvier au lundi 2 mars 2026 inclus.

Inscriptions sur le portail dédié :
<https://www.espace-citoyens.net/magny-les-hameaux/espace-citoyens/Activites/IndexInfosPratiquesPubliques>

**LES DATES & HORAIRES TRANSMIS AU MOMENT DU BOUCLAGE
DU MAGNY MAG' SONT SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS.**

Mar. 6

● Animation jeux de société

SENIORS



Les seniors ont rendez-vous avec Nathalie et Catherine pour un après-midi jeux de société qui se terminera par un goûter partagé, avec, si vous le souhaitez, votre recette maison à dévoiler.

Salle d'animation du Centre social Albert Schweitzer

14 h-16 h 30

Entrée libre

Et les mardis 13, 20 et 27 janvier, aux mêmes horaires

Mar. 6

● Atelier de réparation de vélo



Adhérez à l'association La Vie'cyclette Verte pour apprendre à réparer et à entretenir vous-même votre vélo, tous les mardis auprès de bénévoles passionnés.

Salle d'animation du Centre social – Boutique de quartier

17 h-19 h

laviencyclette.verte@gmail.com

Et les mardis 13, 20 et 27 janvier aux mêmes horaires.

Sam. 10

● Atelier parentalité

Le Centre Social vous propose de participer à un moment d'échange, d'écoute, d'analyse et de co-construction à partir de situations évoquées.

Atelier animé par la psychologue Béatrice Lorence, intervenant également au sein de l'association locale 10 x (+ forts).

Boutique de quartier

9 h-11 h 30

Dim. 11

● Séance de sophrologie



L'association Zic en herbe vous propose une nouvelle séance de sophrologie sur le thème du lâcher-prise.

Pôle Blaise Pascal

11 h-12 h 30

Inscription : <https://www.zic-en-herbe.fr/atelier-de-sophrologie/>

● Après-midi jeux en famille



Le Centre social Albert Schweitzer vous propose de découvrir de nombreux jeux de société. Venez vous divertir en famille !

15 h-18 h

Entrée libre et gratuite

Jeu .15

● Vente de vêtements



L'association Vesti'Aide la Planète organise sa 1^{re} vente de l'année.

Et si la seconde main faisait partie de vos bonnes résolutions 2026 ?

Avenue d'Aigrefoin

École maternelle André Gide

14 h-16 h

Et samedi 31 janvier, 9 h 30-12 h 30

Ven. 16

● Modification simplifiée du PLUi

La mise à disposition du public de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a été prolongée. Vous avez jusqu'à ce vendredi pour faire part de vos remarques qui seront ensuite étudiées par l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

plui.ms3@sqy.fr

Sam. 17

● Repair Café



Des réparateurs bénévoles et passionnés vous aident à redonner vie gratuitement à vos objets du quotidien. Ne

jetez plus, venez réparer !

Salle d'animation du Centre social – Boutique de quartier

10 h-17 h

● Comédie musicale "Où est passé le boa de la Grande Zoa ?"

Préparez-vous à assister à un show drag, disco et paillettes !

Estaminet Café

20 h 30

Réservation :

<https://leboadezoa.com>

Dim. 18

● Championnat de France par équipe du poker associatif



L'association WBTH Poker Team de Magny-les-Hameaux a l'honneur de recevoir 8 clubs franciliens. Les meilleurs joueurs d'Île-de-France seront réunis autour de leurs tables de poker à l'occasion de la 3^e manche de la compétition régionale du poker associatif, placée sous le signe du fair-play, de la compétition et de la convivialité !

Pôle Blaise Pascal
9 h-20 h

Du lun. 19 au ven. 23

● Semaine de la Citoyenneté



Tous les élèves du collège Albert Einstein seront sensibilisés à des thématiques citoyennes spécifiques adaptées à leur niveau scolaire (voir article p.16).

Du lundi 26 au vendredi 30 janvier, ce seront les élèves de CP/CE1 et CE2 (pas encore concernés par le Passeport du civisme), qui seront sensibilisés.

Jeu. 22

● Collecte de sang sur rendez-vous

L'Établissement Français du Sang (EFS) organise une nouvelle collecte de sang sur la commune. Face aux besoins permanents et à l'absence de médicaments de substitution aux produits sanguins, le don de sang bénévole reste vital pour les malades.

Pôle Blaise Pascal
14 h 45-19 h

Pour prendre rdv :
<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

Ven. 23

● Rencontre avec Bella-Donna Clarke



Les Amis de l'Estaminet et de la Culture vous proposent une soirée Rencontre Écrivain sur le

thème « *polar artistique* » avec une intrigue à résoudre... L'association recevra dans ce cadre Bella-Donna Clarke, auteure de *Petites secrets dans la galerie*. Deux tomes seront à votre disposition pour vous plonger au cœur de l'intrigue.

Estaminet Café

19 h

Entrée libre

Réservation souhaitée :
amiestaminet.sec@gmail.com

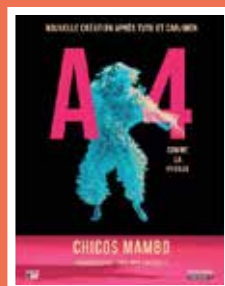
Sam. 24

● SPECTACLE A4 COMME LA FEUILLE

Après *Tutu* et *Car Men*, les Chicos Mambo reviennent et signent un spectacle déjanté et poétique, où danse, humour et théâtre se rencontrent en quatre temps, quatre mouvements. Le chorégraphe et metteur en scène Philippe Lafeuille s'est plié en quatre afin de proposer aux spectateurs un univers visuel tiré à quatre épingles !

Maison de l'environnement
20 h 30

Réservation : kiosq.sqy.fr



Dim. 25

● Venez on danse à Magny



L'association organise un nouvel après-midi dansant. Pascal Hamard vous fera danser. Entre quelques pas de danse, vous en profiterez pour déguster une part de galette des rois.

Auditorium du Pôle Blaise Pascal

14 h 30-18 h 30

Réservation obligatoire :
venez.ondanse@gmail.com



Jeu. 29

SENIORS

● Séance ciné

Les services seniors et culturel de Magny-les-Hameaux, en partenariat avec l'association Le Cinoche, vous donnent rendez-vous pour la projection du film « *Un Ours dans le Jura* » le jeudi 29 janvier à 15 h 30.

Maison de l'environnement

15 h 30

Réservation :

reservation@lecinoche.fr



Ven. 30

● Atelier lâcher-prise

Destiné aux parents, cet atelier de pratique psychocorporelle invite à libérer les tensions et les blocages par la danse et le mouvement. Venez profiter d'un moment d'expression au-delà des mots.

Salle d'animation du Centre social – Boutique de quartier

18 h-19 h

Inscription obligatoire : centre.social@magny-les-hameaux.fr



Sam. 31

● Réunion d'information sur le compostage collectif



En écho au projet d'agriculture urbaine, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines va installer un composteur collectif dans le quartier du Buisson au cours du premier semestre 2026.

Venez participer

à la réunion d'information et de présentation du site d'implantation de ce futur composteur puis des grands principes du compostage. Cette réunion se terminera sur une note gourmande avec le partage d'une galette des rois.

Estaminet Café

16 h-18 h

● Projection "En fanfare"



L'association Le Cinoche vous donne rendez-vous pour la projection de la comédie « *En fanfare* », sortie en 2024, avec dans les premières rôles Benjamin Lavernhe et Pierre Lottin.

L'Harmonie Magnycoise sera présente pour assurer une mise en perspective locale !

Maison de l'Environnement
20 h 30

Réservation : reservation@lecinoche.fr

Ven. 30

● Soirée Sur les planches



La Jam est de retour ! Cette soirée "Sur les planches", organisée par l'Association Musicale de la Mérentaise et Zic en Herbe, est placée sous le signe du live et de l'impro. Alors, à vous de jouer ! Que vous soyez musicien confirmé ou simple amateur, cette soirée est ouverte à toutes et à tous ! Apportez vos instruments – des plus classiques aux plus insolites – et venez partager un moment musical unique en live. Sur place, tout est prêt pour vous accueillir : sono, amplis, batterie, piano, percussions, micros... il ne manque plus que vous ! C'est l'occasion de monter sur scène, d'improviser et de rencontrer d'autres musiciens.

Estaminet Café

Dès 19 h 30 pour vous restaurer sur place

“ J'avais envie d'apporter ma patte et de créer du lien. ”

Estelle Alain distribue des sourires sur carte

Magnycoise et passionnée de scrapbooking (collage de papiers) depuis 7 ans, Estelle Alain, a appris cette pratique de loisir créatif en autodidacte. “C'est mon truc ! Pendant le confinement, c'est devenu ma principale occupation qui m'a bien aidée et qui ne m'a pas lâchée depuis”, raconte cette habitante du Buisson aussi connue et surnommée “Scrapinette” par les voisins du quartier, en référence à son pseudo sur les réseaux sociaux. À 52 ans, cette bretonne de naissance qui a grandi à Versailles transmet sa générosité dans chacune de ses créations cartonnées. Au début de la pandémie de Covid, elle a réalisé une centaine de cartes de remerciements pour le personnel soignant de l'hôpital Foch, à Suresnes. Elle a aussi distribué ses réalisations créatives aux gendarmes et aux policiers municipaux de Magny-les-Hameaux. “J'avais envie d'apporter ma patte et de créer du lien. C'est important de les remercier avec quelque chose de positif pour leur apporter autre chose dans leur quotidien”, explique Estelle Alain. Le mois dernier, elle a remis 200 cartes de vœux au Centre social pour les offrir aux seniors magnycois à l'occasion des fêtes de fin d'année. “Si ça peut donner le sourire à une personne âgée, je suis contente”, se satisfait la scrapbookeuse. Si vous avez besoin d'une carte, n'hésitez pas à la contacter. “Je l'offrirai avec plaisir”, affirme avec générosité la fameuse “Scrapinette”.

En 3 dates

Scrapbooking

Passionnée par ce loisir créatif et la carterie en particulier, elle a transformé l'ancienne chambre de sa fille en atelier de scrapbooking avec tout le matériel et les fournitures nécessaires.

Auto-entrepreneuse

Elle aimerait officiellement se lancer dans cette activité en créant son statut d'autoentrepreneuse cette année, après 35 ans de carrière en tant que femme de ménage.

Albums

Estelle Alain réalise également des albums photos. Elle en a d'ailleurs offert un il y a 5 ans au comédien Pierre Richard, lors de son passage chez le traiteur “À Ma Guise”. Il lui en a commandé ensuite deux autres pour les offrir à Alain Delon et Jean-Pierre Belmondo.

La Semaine de la citoyenneté au Collège

Du lundi 19 au vendredi 23 janvier, tous les élèves du collège Albert Einstein seront sensibilisés à des thématiques adaptées à leur niveau et à leurs besoins d'informations.

Semaine de la
citoyenneté

Parce que l'apprentissage de la citoyenneté ne fait que commencer à l'école, il se poursuit au collège et se construit tout au long de l'adolescence puis s'affirme tout au long de sa vie d'adulte. Sens citoyen, respect des valeurs et des principes républicains, droit à la différence, font partie des thématiques qui seront développées durant cette Semaine de la citoyenneté au collège Albert Einstein de Magny-les-Hameaux.

Des sujets fondamentaux

Les thématiques citoyennes abordées ont été ciblées en fonction de l'âge des élèves, de leurs questionnements ou de certains comportements répréhensibles.

Le RESSY (Réseau Santé Sud Yvelines) et Olympio sont les deux associations partenaires de la programmation de cette semaine de sensibilisation citoyenne avec la commune et l'établissement. Elles interviendront dans les classes notamment à travers des animations interactives qui favorisent la réflexion et l'échange avec les élèves.

Au programme :

- 6^e : Les préjugés filles/garçons, animé par l'association Réseau Santé Sud Yvelines (RESSY)
- 5^e : Valeurs de la République et Laïcité, animé par l'association de sensibilisation et de prévention Olympio
- 4^e : L'homophobie (Olympio)
- 3^e : Le cannabis et ses dérivés (RESSY)



L'égalité filles/garçons transmise dès 6 ans

Les élèves de CP, CE1 et CE2 qui ne participent pas encore aux actions du Passeport du civisme (remis chaque année aux classes de CM1/CM2) seront sensibilisés au principe d'égalité entre les filles et les garçons du lundi 26 au vendredi 30 janvier 2026, à travers l'intervention de l'association Jardin du Conte.

Un parc canin aménagé dans la zone d'activités de Gomberville

Dans le courant du mois, les propriétaires de chiens vont bénéficier d'un lieu public dédié à la balade et au bien-être de leurs fidèles compagnons à 4 pattes.

Situé sur un terrain clôturé dans la zone d'activités de Gomberville, derrière le concessionnaire Toyota, à l'opposé de la déchetterie, ce parc canin est mis à disposition gratuitement et en accès libre par la Ville.

Maximum 2 chiens par usager

- Un maximum de 2 chiens par usager est autorisé dans le parc canin.
- Les propriétaires (ou gardiens de chiens âgés de 14 ans et plus) peuvent détacher la laisse de leur chien une fois que la porte d'entrée a bien été refermée.
- L'utilisation des jouets, souvent utilisés pour stimuler les chiens et favoriser leur apprentissage, est tolérée. Le recours à des jouets bruyants est à limiter.



Horaires d'accès

- Du lundi au vendredi : de 7 h à 22 h.
- Samedi et dimanche : de 7 h à 10 h et de 12 h 30 à 22 h. Notez que le week-end, le créneau 10 h-12 h 30 est réservé à l'Association Cynophile Sportive de Magny-les-Hameaux (ACSMH) basée juste à côté.

En cas de nécessité, la gendarmerie peut demander un accès exclusif interdisant temporairement le parc canin à tous les autres usagers.

i **Règlement complet à retrouver sur le site de la Ville**

Bon à savoir pour les propriétaires de chiens

La loi impose le port obligatoire de la muselière pour les chiens classés en catégories 1 et 2, selon l'évaluation officielle d'un vétérinaire habilité.

Rappel important : tous les chiens, sans distinction de catégorie, doivent être tenus en laisse sur le territoire de la commune de Magny-les-Hameaux. Ceux trouvés en divagation sont automatiquement envoyés en fourrière.

- ✓ **135 € d'amende en cas de non-ramassage de déjections canines sur la voie publique.**
25 distributeurs de sacs sont répartis sur l'ensemble de la commune.
- ✓ **Procès-verbal de 68 à 750 € en cas de nuisances sonores gênant le voisinage (abolements).**
- ✓ **Jusqu'à 150 € de verbalisation pour non-respect de l'arrêté municipal interdisant l'accès de votre chien aux aires de jeux pour enfants ainsi qu'au Mémorial Nelson Mandela.**



21

nov.

L'ÉVÉNEMENT



Remise officielle de la carte électorale

Les nouveaux jeunes électeurs magnycois ont été accueillis dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville pour la traditionnelle cérémonie de citoyenneté de remise des cartes d'électeur.

Un moment important qui vient souligner l'importance de la participation citoyenne dans la vie démocratique.



eL Guilbot



eL Guilbot

22

nov.

Médaillés du travail

Les salariés magnycois du secteur privé ont été mis en lumière, lors d'une cérémonie républicaine, à l'Hôtel de Ville. Monsieur le Maire, Bertrand Houillon, les a félicités et récompensés au nom de la République en remettant les médailles Argent, Vermeil, Or et Grand Or pour, respectivement, les 20, 30, 35 et 40 ans de carrière des récipiendaires présents.



eL Guilbot

23

nov.

Rencontre sportive pour le collège

Les professeurs et les élèves du collège Albert Einstein se sont opposés le temps d'un match de basket dans la bonne humeur au gymnase Chantal Mauduit ! Mais aussi pour la bonne cause puisque l'événement dont l'entrée se faisait au chapeau a été organisé pour financer des voyages scolaires.

22

nov.

Célébration de la Sainte-Barbe au Centre de Secours et d'Incendie

C'est avec un peu d'avance que les sapeurs-pompiers de Magny-les-Hameaux ont célébré la traditionnelle fête de la Sainte-Barbe et reçu, pour certains, médailles, remises de grade et lettres de félicitations. Monsieur le Maire, Bertrand Houillon et Anne Bergantz, députée des Yvelines, sont venus saluer leur engagement, leur professionnalisme et leur dévouement quotidiens au service de la population.



eL Guilbot

5 ET 6
déc.

Téléthon Magnycois 2025

L'association Objectif Téléthon Magnycois a organisé comme chaque année depuis 18 ans la 39^e édition du Téléthon à Magny-les-Hameaux, au gymnase Chantal Mauduit. La mobilisation et la générosité des Magnycois ont permis de récolter sur place 18 186 € de dons lors de ces 25 h d'événements fédérateurs sur le thème du Carnaval de Venise. L'intégralité des fonds sera reversée à l'Association Française contre les Myopathies (l'AFM).



eC. Pannetier



7
déc.

Concours chorégraphique hip-hop

12 compagnies franciliennes ont participé au concours hip-hop organisé par l'association H2G, en partenariat avec la Ville, dans le cadre de la programmation hip-hop proposée par l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Le jury de chorégraphes professionnelles a distingué 3 compagnies : Melting Hope, Melting Urban Crew et Cie underscreen.



7
déc.

Marché de Noël aux Écuries de la Vallée de Chevreuse

Pour cette toute première édition, les Écuries de la Vallée de Chevreuse ont accueilli 30 exposants-artisans sous leur manège. Les visiteurs ont pu trouver de jolis cadeaux dans une ambiance musicale assurée par Zic en Herbe, tout en profitant d'activités pour les enfants dont bien évidemment des baptêmes à poney.

13
déc.



Distribution de gourmandises aux seniors

Près de 225 seniors magnycois, âgés de 80 ans et plus, ont reçu leurs sacs de gourmandises cousus bénévolement à partir de dons de tissus au Centre social. Des élèves de CM1-CM2, accompagnés de leurs parents, de bénévoles, d'agents et d'élus de la Ville ont sonné à leur domicile pour leur remettre des cartes de vœux avec ces douceurs afin de leur souhaiter de bonnes fêtes puis une bonne année 2026 ! Une action intergénérationnelle qui s'inscrit dans le cadre du Passeport du civisme.

eC. Pannetier

Suivez-nous sur :



www.magny-les-hameaux.fr



[MagnylesHameaux](https://www.facebook.com/MagnylesHameaux)



[villemagny78](https://www.instagram.com/villemagny78)



[Magny-les-Hameaux](https://twitter.com/Magny-les-Hameaux)



[magny_les_hameaux](https://www.tiktok.com/@magny_les_hameaux)



[MagnylesHameaux](https://www.youtube.com/MagnylesHameaux)

Majorité municipale

MAGNY SOLIDAIRE ET ÉCOLOGISTE

Majorité municipale

AUTRE MONDE

Comme lors des précédentes élections municipales, le Directeur de la publication a proposé à l'ensemble des groupes du Conseil municipal de suspendre leurs tribunes jusqu'à l'issue de celles de mars 2026, dans un esprit de neutralité.

Les deux groupes de la majorité municipale ont choisi de suspendre leur tribune.

Opposition municipale

MAGNY CITOYENS

Dignité en péril : un audit s'impose

Avec un taux de 32,34 % de logements sociaux, notre ville peut se targuer d'aller bien plus loin que les objectifs fixés par l'article 55 de la loi SRU, qui oblige les communes de plus de 1 500 habitants dans l'agglomération parisienne à disposer d'au moins 25 % de logements sociaux. Il y a lieu de s'en réjouir tant les besoins sont grands : 1 600 demandes en attente, dont plus de 200 émanent déjà de résidents de la commune.

Mais derrière ces chiffres flatteurs, la réalité est bien plus sombre. Les témoignages affluent : logements vétustes, mal isolés, volets cassés, infestations de rongeurs... Des conditions indignes qui mettent en danger la santé et la sécurité des habitants. Un tiers de la population est concerné : familles, personnes seules, enfants en bas âge.

Un audit général du parc social s'impose. Il n'est pas acceptable que tant de nos concitoyens vivent ainsi alors que la commune a le devoir – et les moyens – d'agir. L'équipe municipale parle sans cesse de valeur de solidarité et d'entraide, il serait bon que les mots laissent place aux faits.

Comme toujours, nous attendons la réaction du maire expliquant qu'il a « *tout bien fait* ».

Monsieur Houillon, accepter la contradiction est le fondement du débat démocratique !

En ce début d'année, nous formons le vœu que 2026 marque un tournant : une ville où solidarité et qualité de vie ne sont plus des promesses, mais des réalités.

ANNE DEUDON
BENOÎT TOULLEC



EXPRESSION LIBRE

Vos élus

Bertrand HOUILLON

Maire de Magny-les-Hameaux

hoteldeville@magny-les-hameaux.fr

Les adjoints au maire

Frédérique DULAC

- 1^{re} adjointe déléguée au lien social, la solidarité & l'action sociale et la santé

Tristan JACQUES

- 2^e adjoint délégué aux finances et au développement économique
- Conseiller communautaire à l'agglomération de SQY

Laurence RENARD

- 3^e adjoint délégué à la politique de territoire durable incluant les domaines liés au transport, à la mobilité, au bruit, aux déchets, aux réseaux, à l'énergie, à l'accès aux services publics et à la gestion durable des services
- Conseillère communautaire à l'agglomération de SQY

Roberto DRAPRON

- 4^e adjoint délégué à la démocratie locale, aux initiatives citoyennes et associatives

Émilie STELLA

- 5^e adjointe déléguée aux affaires scolaires et à la restauration collective

Arnaud BOUTIER

- 6^e adjoint délégué à la culture et aux sports

Magali DOUSSE

- 7^e adjointe déléguée au développement du lien intergénérationnel incluant l'enfance, la jeunesse et les seniors

Jean TANCEREL

- 8^e adjoint délégué à l'urbanisme et au logement

Les conseillers municipaux délégués

Raymond BESCO

Conseiller municipal délégué aux travaux, à l'aménagement urbain et à la voirie

Denis GUYARD

Conseiller municipal délégué à la communication et à la petite enfance

Slimane MOALLA

Conseiller municipal délégué à la vie économique locale, au commerce et à l'artisanat

Les conseillers municipaux

Éliane GOLLIOT

Brigitte BOUCHET

Yolande GROBON

Fabienne BELLIN WEILL

Patrick MARQUET

Guérigonde HEYER-BILLONG

Denis VERGNIAULT

Chrystèle GUILLARD

Étienne DERYN

Salem LABRAG

Isabelle SALOMÉ

Charles RENARD

Nicolas LARGESSE

Caroline LIGNOUX (opp.)

Anne DEUDON (opp.)

Stéphane BOUCHARD (opp.)

Benoît TOULLEC (opp.)


**ORDURES MÉNAGÈRES /
POUBELLE GRISE :**

MARDI pour les pavillons.
MARDI ET VENDREDI
pour les collectifs et
les entreprises.


**EMBALLAGES ET PAPIERS /
POUBELLE JAUNE :**

LUNDI pour les pavillons
et les collectifs.


VERRE / POUBELLE VERTE :

1^{er} ou 2^e LUNDI DU MOIS,
selon votre secteur.


ENCOMBRANTS :

Sur RDV via sqy.fr,
en porte-à-porte,
pour les pavillons.
1^{er} JEUDI DU MOIS, pour
les collectifs. **Ne sortez
vos encombrants
que la veille au soir.**



0 800 078 780

sqy.fr/dechets

Téléchargez l'appli

SQY TRI pour recevoir

la notification de rappel.

BUS PMI

Lundi 26 janvier, devant le Centre
social Albert Schweitzer, sur
rendez-vous au 01 30 836 100.

**CENTRE SOCIAL ALBERT
SCHWEITZER**

Lundi : fermé le matin

13 h 45 – 19 h

Mardi : 9 h – 12 h 15 /

13 h 45 – 17 h 30

Mercredi : 9 h – 12 h 15 /

13 h 45 – 17 h 30

Judi : 9 h – 12 h 15 /

13 h 45 – 17 h 30

Vendredi : 9 h – 12 h 15 /

13 h 45 – 17 h

► **01 30 52 22 00**

**MÉDIATHÈQUE
JACQUES BREL**

Mardi : 14 h – 18 h en
autonomie avec Open+

Mercredi : 10 h – 13 h /

14 h – 18 h / 13 h – 14 h avec Open+

Judi : 14 h – 18 h

Samedi : 10 h – 13 h /

14 h – 18 h / 13 h – 14 h avec Open+

e-mediatheque.sqy.fr


**MENUS DE LA
CANTINE**

Consultables sur le
site internet de la ville.

**LA MAIRIE
VOUS ACCUEILLE**

1, place Pierre Bérégovoy

Lundi, mardi, jeudi :

8 h 45 – 12 h 30 / 13 h 30 – 18 h

Mercredi : 13 h 30 – 19 h

Vendredi : 8 h 45 – 12 h 30 /
13 h 30 – 16 h 30

► **01 39 44 71 71**

✉ **hoteldeville@**

magny-les-hameaux.fr

www.magny-les-hameaux.fr

UNE URGENCE ?

► **CCAS : uniquement sur RDV
ou par tél.** 01 39 44 71 18

► **Gendarmerie : 17**

1, rue Marc-Antoine
Charpentier - 01 30 52 07 94

► **Médecins de garde /
SAMU : 15**

► **Pharmacie de garde : 17 -
monpharmacien-idf.fr**

► **Police municipale**
Rue Vincent Van Gogh -
01 30 52 17 17

► **Pompiers : 18**


LE CARNET
BIENVENUE À...

Aubin BOURGEOIS, le 9 novembre
2025 – Iris-Élia BROU, le 3 novembre
2025 – Layanna BOUHACÈNE
AUDIT, le 6 novembre 2025 – Elise
MOREAU, le 20 novembre 2025 –
Valentin PELCOQ, le 17 novembre
2025 – Selenia ALVES TAVARES, le
22 novembre 2025 – Sofia ALVES
TAVARES, le 22 novembre 2025
– Mayana BISCH DECUIGNIÈRE,
le 10 juin 2025 – Jade FLANDRIN,
le 21 novembre 2025 – Thibault

FONTENAILLE DEBISSCHOP, le 24
novembre 2025 – Sohane ROUSSEAU-
SERVER MAIGNAN, le 27 novembre
2025 – Issam BENLOUNIS, le 28
novembre 2025 – Sami HAMDAOUI,
le 30 novembre 2025 – Nora THERA,
le 5 décembre 2025.

FÉLICITATIONS À...

Dorothée HEIN et Damien
LANTENOIS, le 27 décembre 2025

EN SOUVENIR DE...

Gilles PANOT, le 6 décembre 2025

Hommage à Marcel Bouvry

Décédé le vendredi 17 octobre 2025, à l'âge
de 89 ans, Marcel Bouvry était maraîcher
à Cressely, rue de la Gerbe d'Or. Il a vendu
pendant plusieurs décennies des légumes
locaux et de saison aux habitants, directement
sur le champ de production. Il a aussi fait
travailler plusieurs générations de jeunes
magnycoises et magnycois, notamment pour
la vente. Il était reconnu et toujours de très
bonne humeur. Son lieu de vente était à
l'époque un lieu de rendez-vous des familles
de Cressely. La Ville et tous les habitants
qui l'ont connu ont une pensée pour lui.

Le *Magny mag'* publie uniquement les noms de celles et ceux qui ont donné leur accord à la publication au moment de l'enregistrement à l'état civil.



Fin de la réhabilitation énergétique du groupe scolaire Corot-Samain

Monsieur le Maire, Bertrand Houillon, a convié le mardi 9 décembre l'ensemble des partenaires de la Ville qui ont contribué à la réussite de ce chantier de rénovation de l'école maternelle Jean-Baptiste Corot et de l'école élémentaire Albert Samain.

Les travaux commencés le lundi 7 juillet 2025 se sont achevés en novembre dernier avec la dernière phase extérieure. La totalité du chantier intérieur avait été réalisée pendant les vacances d'été dans le but d'accueillir les élèves et l'équipe pédagogique dans des locaux opérationnels, performants et garantissant leur bien-être dès la rentrée scolaire.

5^e rénovation énergétique

C'est le 5^e équipement municipal à gagner en performance énergétique depuis 2017. Les faux plafonds ont été remplacés et dotés d'une isolation thermique. Les anciens luminaires ont été remplacés par des LED, plus économes en énergie et plus confortables visuellement. Les menuiseries les plus vétustes ont été remplacées et les chéneaux de la toiture ont été isolés mais ont aussi bénéficié d'une reprise d'étanchéité. L'isolation thermique biosourcée a été réalisée par l'extérieur et habillée d'un bardage en lames minérales résistantes aux chocs, avec des brise-soleil orientables côté sud.

Cette transformation architecturale s'élève à 1 698 000 €. La Ville a investi 509 000 €. Pour soutenir cet investissement, la commune a bénéficié d'une Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et d'une subvention du Fonds Vert. Ainsi, l'État a contribué à ce chantier pour un montant total de 1 189 000 €. Le sous-Préfet des Yvelines, Nicolas Ventre, était en conséquence présent à cette soirée de clôture du chantier de rénovation.

Entretien en gestion raisonnée



Le terrain situé entre la ferme de la Closeraie, le skate park et un bassin de retenue, relevant de la compétence de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, a fait l'objet d'un broyage raisonné le mois dernier. L'entretien de cet espace permet le maintien d'une bande dégagée, sorte de zone tampon entre la partie boisée et les habitations qui doit permettre de limiter les incursions de sangliers déplorées par les riverains.



Travaux autour du bassin du Buisson

L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines procède à la 3^e et dernière phase des travaux d'aménagement sur la rive sud du bassin du Buisson depuis le lundi 1^{er} décembre. Ils s'étaleront jusqu'au premier semestre 2026 afin de créer une nouvelle allée ainsi qu'une rampe pour les personnes à mobilité réduite, de supprimer l'escalier vétuste, d'améliorer la maintenance de l'assainissement puis de procéder à des nouvelles plantations.

BERTRAND HOUILLON,
MAIRE DE MAGNY-LES-HAMEAUX,
LE CONSEIL MUNICIPAL
ET L'ENSEMBLE DU
PERSONNEL COMMUNAL
***vous présentent
leurs meilleurs
vœux.***



2026
***faire du lien
fait du bien !***

Suivez-nous sur :



www.magny-les-hameaux.fr



MagnylesHameaux



villemagny78



Magny-les-Hameaux



magny_les_hameaux



Magny les Hameaux